

l'instruction et l'enseignement des âmes pécheuses, afin que leur prédication les aidât à retourner vers le séjour d'où elles étaient tombées; et voilà ce qui fait dire à Moïse dans le psaume quatre-vingt-neuvième : « Seigneur, vous avez été notre refuge de génération en génération. » Avant la formation des montagnes, avant la création de la terre et du monde, » *Ps. LXXXIX, 1.* C'est-à-dire que avant que le monde fût créé, et que toute génération eût commencé son existence, Dieu a été le refuge de ses saints. Quant à ce que l'Apôtre ajoute : « Afin que nous fussions saints et sans tache, il y a cette différence entre celui qui est saint, et celui qui est sans tache, qu'on peut dire du saint qu'il est sans tache, tandis que celui qui est sans tache, n'est point par là même élevé jusqu'à la sainteté. Ainsi les petits enfants sont sans tache, parce que leur corps n'est souillé d'aucun péché; et cependant ils ne sont pas saints, parce que la sainteté s'acquiert par la volonté et de grands efforts. Ainsi encore nous pouvons appeler sans tache celui qui n'a point commis de péché, et saint celui qui est plein de vertus, suivant ce qui est écrit dans un psaume : « Celui qui marche sans tache, et pratique la justice, » *Ps. xiv, 2.* Et dans le Cantique des cantiques : « Vous êtes toute belle, ma bien-aimée, et il n'y a point de tache en vous, » *Cant. iv, 7.* On demande comment quelqu'un peut être saint

magisterium animarum peccatricium, ut ad prædicationem eorum reverterentur ad eum locum unde corruerant; et hoc esse quod a Moïse in octogesimo nono psalmo dicitur : « Domine, refugium factus es nobis in generatione et generationem; antequam montes firmarentur, et fieret terra, et orbis terrarum » *Psal. LXXXIX, 1.* Quod scilicet antequam mundus fieret, et universa generatio principium sumeret, sanctis suis Deus refugium fuerit. Quod autem ait, « ut essemus sancti et immaculati coram ipso, » inter sanctum et immaculatum hoc interest, quod sanctus et immaculatus quoque intelligi potest, immaculatus vero non statim et sanctus. Parvuli quippe immaculati sunt, quia integro corpore nullum fecere peccatum; et tamen non sancti, quia sanctitas voluntate et studio comparatur. Et quod immaculatus dici potest ille qui peccata non fecit, sanctus autem is qui virtutibus plenus sit, juxta illud quod in quodam psalmo scribitur : « Qui ambulat sine macula, et operatur justitiam » *Psal. xiv, 2.* Et in Cantico canticorum : « Tota speciosa es, proxima mea, et macula

et sans tache devant Dieu, alors que le Prophète nous atteste « que tout homme vivant ne sera point justifié devant Vous. » Car où les Éphésiens sont saints et sans tache devant Dieu, et alors il est faux de dire, « que tout homme vivant ne sera point justifié devant Vous, » ou si personne n'est justifié devant Dieu, il n'est point vrai de dire comme l'Apôtre l'a fait précédemment, qu'il y en a qui sont saints et sans tache en présence de Dieu. Nous ferons à cette difficulté une double réponse. En effet, Paul n'a pas dit : « Il nous a choisis avant la création du monde, alors que nous étions saints et sans tache; mais il nous a choisis pour que nous fussions saints et sans tache, c'est-à-dire, il nous a choisis nous qui n'avions été auparavant, ni saints, ni sans tache, afin que nous puissions le devenir en vertu de ce choix. C'est ce qu'on peut appliquer aux pécheurs convertis à une nouvelle vie et ainsi est-il vrai de dire : « Tout homme vivant ne sera point justifié en votre présence » c'est-à-dire pendant toute sa vie, durant tout le temps de son existence dans ce monde. Ces paroles ainsi entendues sont tout à fait contraires à ceux qui disent qu'avant la création du monde, des âmes ont été choisies à cause de leur sainteté et de leur exemption de tout péché. Car, encore une fois, Paul et ceux qui lui sont semblables sont choisis non parce qu'ils étaient saints et immaculés, mais ils sont

non est in te *Cant. iv, 7.* Queritur quomodo sanctus quis et immaculatus sit coram Deo, cum propheta testetur, dicens : « Non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens. » Aut enim sancti et immaculati coram Deo Ephesii sunt, et falsum est hoc quod dicitur : « Non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens. » Aut si nemo justificatur in conspectu Dei, falsum est quod præcessit, sanctos et immaculatos esse in conspectu Dei, ad quod bifariam est respondendum. Non enim ait Paulus : Elegit nos ante constitutionem mundi, cum essemus sancti et immaculati; sed, elegit nos ut essemus sancti et immaculati, hoc est, qui sancti et immaculati ante non fuimus, ut postea essemus. Quod et de peccatoribus ad meliora conversis dici potest, et stabit illa sententia : « Non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens, » id est, in tota vita sua, in omni quo in mundo isto conversatus [Al. versatus] est tempore. Quod quidem ita intellectum, et adversum eum facit, qui antequam mundus fieret, animas dicit electas esse propter sanctitatem et nullum vitium peccatorum. Non enim, ut ante jam dixi-

choisis et prédestinés, afin que dans la vie qui doit suivre, ils deviennent par leurs bonnes œuvres et leurs vertus, saints et sans tache. Enfin une autre raison de l'entendre ainsi, c'est que le prophète n'a point dit : « Quelqu'un des hommes vivants, ne sera point justifié devant vous, » mais « tout homme vivant, » c'est-à-dire tous ne seront point justifiés, mais quelques-uns le seront.

« Lui qui nous a prédestinés dans sa charité, pour être ses enfants adoptifs par Jésus-Christ. » On peut lire ce texte de deux manières, en réunissant le mot charité, ou à ce qui précède, ou à ce qui suit, avec ce qui précède de cette manière : « Afin que nous soyons saints et sans tache devant lui dans la charité; » et ensuite : « Lui qui nous a prédestinés pour être ses enfants adoptifs par Jésus-Christ. » Ou bien avec ce qui suit, en lisant : « Lui qui nous a prédestinés pour être ses enfants adoptifs par Jésus-Christ. » La version latine n'explique pas la différence qui existe entre ces deux mots grecs *προορίσας* et *ὁρισθέντος*. Ce que l'Apôtre dit plus haut se rapporte à ceux qui n'étaient pas autrefois, à qui Dieu a pensé avant qu'ils fussent, et qui ont existé ensuite. Ce qui suit, au contraire, a pour objet celui que nulle pensée, nulle volonté n'a précédé,

mais qui a toujours été et qui n'a jamais eu de commencement d'existence. Pour ceux donc qui n'existaient pas auparavant, et qui n'ont reçu l'existence que plus tard, saint Paul se sert du mot *προορισθέντες*. Mais en parlant du Fils, c'est-à-dire, de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il emploie le mot *ὁρισθέντος*, parce qu'il a toujours été avec le Père, et jamais la volonté du Père n'a précédé pour qu'il existât. Nous concluons de là, que le Père a toujours existé, ainsi que le Fils, et qu'ils ont la même nature, comme ils sont en possession de la même éternité. Une autre vérité sort de là, c'est que, lorsque Dieu nous prédestine ou nous réserve d'avance à devenir ses enfants adoptifs par Jésus-Christ, nous ne pouvons cependant devenir ses enfants, qu'à la condition de recevoir la foi et la connaissance de Jésus-Christ son Fils. Il est son Fils par nature, nous ne le sommes que par adoption. Il n'a jamais cessé d'être son Fils; pour nous, nous avons été prédestinés à l'être avant notre existence, et nous avons reçu l'esprit d'adoption, lorsque nous avons cru au Fils de Dieu.

« Selon le décret de sa volonté. » Le mot *εὐδοκίαν*, que la version latine a traduit par « placitum » est composé de deux mots grecs pris dans leur entier, de *Εὖ* et de *Δοκείν*, c'est-à-dire, en latin de *bene* et de *placitum*, ce que

mus, eliguntur Paulus, et qui ei similes sunt, quia erant sancti et immaculati; sed eliguntur et prædestinantur, ut in consequenti vita per opera atque virtutes sancti et immaculati fiant. Deinde et sic sentiendum est, quia non dixerit : « Non justificabitur in conspectu tuo quispiam vivens; » sed, omnis vivens, id est, non justificabuntur omnes; justificabuntur vero aliqui.

« In charitate prædestinans nos in adoptionem filiorum per Jesum Christum in ipsum. » Duplicitè legendum, ut charitas vel cum superioribus, vel inferioribus copuletur. Cum superioribus ita : « ut essemus sancti et immaculati coram ipso in charitate, » et postea sequatur : « prædestinans nos in adoptionem filiorum per Jesum Christum in ipsum [Al. ipso]. Cum inferioribus autem sic : « in charitate prædestinans nos in adoptionem filiorum per Jesum Christum in ipsum. » Differentiam vero Græci sermonis *προορίσας* et *ὁρισθέντος*. Latinus sermo non explicat. Superior quippe sermo ad eos refertur, qui antea non fuerunt, et prinsquam fierint, de his cogitatum est, et postea substiterunt. Inferior vero de eo quem nulla cogitatio, voluntas nulla præcessit, sed semper

fuit, et numquam ut esset, accepit exordium. Unde recte nunc de his qui cum ante non essent, postea substiterunt, dicitur *προορισθέντες*. De Filio vero, hoc est, de Domino nostro Jesu Christo, in alio loco scriptum est *ὁρισθέντος*, quia semper cum Patre fuit, et numquam eum ut esset, voluntas paterna præcessit. Ex quo colligitur semper Patrem, semper fuisse Filium, et in quibus æternitas coequalis est, eandem esse naturam. Nec non etiam hoc inferendum, quod cum prædestinet nos, sive præfiniat [Al. definiat] Deus, in adoptionem filiorum per Jesum Christum; tamen non ante filii esse possumus [Al. possimus], nisi Filii ejus Jesu Christi fidem et intelligentiam recipiamus. Et ille quidem natura Filius est; nos vero adoptione. Ille numquam Filius non fuit : nos antequam essemus, prædestinati sumus et tunc spiritum adoptionis accepimus, quando credidimus in Filium Dei.

« Secundum placitum voluntatis suæ. » Verbum *εὐδοκίαν*, quod Latinus sermo interpretatus est, « placitum, » apud Græcos compositum est ex duobus integeris, *ἀπὸ τοῦ Εὖ, καὶ τοῦ Δοκείν*, a « bene, » et a « placito. » quod nos possumus dicere « beneplacitum, »

nous pouvons exprimer par *beneplacitum*. En effet, ce qui plaît, ne plaît pas toujours avec raison, et on ne peut employer le mot *εὐδοκία*, c'est-à-dire, « beneplacitum, » que lorsque ce qui plaît a l'approbation de la raison. Les Septante ont traduit ce mot de l'hébreu *reson*, inventant un mot nouveau pour exprimer des choses nouvelles. Ceux qui pensent qu'avant la création du monde, les âmes ont habité avec les anges et d'autres puissances spirituelles, la Jérusalem céleste, prennent occasion de ce passage, pour dire qu'il n'est point conforme au bon plaisir de Dieu, ni pour la louange et la gloire de sa grâce, d'admettre que les uns seront privés de tout, barbares, esclaves, faibles; les autres riches, romains, libres, robustes, et que des gens d'illustre ou de basse condition naîtront dans les diverses parties du monde, si des causes n'avaient précédé pour mériter à chacune de ces âmes le sort qui lui est fait. Ils pensent également comprendre, mais ne comprennent pas, en effet, ces paroles de l'épître aux Romains : « Le potier n'a-t-il pas le pouvoir de tirer de la même masse d'argile un vase de gloire et un autre destiné à l'opprobre? » *Num.* ix, 21, en leur donnant le même sens, c'est-à-dire, que de même qu'une vie bonne ou mauvaise, laborieuse ou facile n'a aucune raison d'être en ce monde, si nous ne croyons au jugement futur de Dieu, ainsi les conditions différentes de ceux

quia non statim omne quod placuit, et bene placere potest, sed ibi tantum *εὐδοκία* hoc est, « beneplacitum » dicitur, ubi quod placuit, recte placitum comprobatur. Hunc autem sermonem de Hebraico *reson*, Septuaginta interpretes transtulerunt, rebus novis, nova verba fingentes. Invadunt itaque in hoc loco occasionem, qui ante conditionem mundi, animas putant cum angelis et cæteris virtutum nominibus in cœlesti Jerusalem fuisse versatas, quod nec beneplacitum Dei, nec in laudem gloriæ ejus, et gratiæ possit intelligi, alios nudos, barbaros, servos, debiles; alios divites, Romanos, liberos, sanos, ignobiles, vel nobiles in diversa orbis parte generari, nisi causæ præcesserint, quibus ex meritis hæc animarum unaquæque sortita sit. Et illud quod ad Romanos scriptum se quidam putant nosse, nec norunt : « An non habet potestatem figulus de eadem massa facere aliud vas in honorem, aliud in contumeliam » *Rom.* ix, 21? ad eundem sensum referunt; ut quomodo vita bona, sive mala, laboriosa, vel facilis, frustra in isto mundo agitur, nisi credamus Dei futurum iudicium esse; ita et diversitas in hoc mundo nascentium justitiam

qui naissent en ce monde, accusent la justice de Dieu, si les mérites précédents de ces âmes n'en donnent l'explication. Car, disent-ils, si nous ne l'entendons pas dans ce sens, ce ne sera ni le bon plaisir de la volonté de Dieu, ni pour la louange et la gloire de sa grâce, que Dieu ait choisi les uns avant la création du monde, pour être saints et sans tache, et avoir part à l'adoption par Jésus-Christ, tandis qu'il a prédestiné les autres à une condition misérable et à des peines éternelles.

« Pour la louange et la gloire de sa grâce, par laquelle il nous a justifiés en son Fils bien-aimé. » Quelle est, disent-ils, cette louange et cette gloire de la grâce de Dieu, qui consiste à justifier les uns en Jésus-Christ, de réserver les autres à d'éternels supplices; d'aimer Jacob avant qu'il sorte du sein maternel; de haïr Esau avant qu'il ait pu mériter cette haine par ses actions, à moins d'admettre des causes antécédentes qui justifient la justice de Dieu? Donc, toute la grâce que nous obtenons pour la louange et la gloire de celui qui nous a justifiés reçoit son accomplissement dans son Fils bien-aimé, c'est-à-dire, en Notre-Seigneur et Sauveur, car en dehors de la sagesse, de la vérité, de la justice, de la paix, de la rédemption et des autres vertus, aucun bien ne peut se concevoir. Il ne faut pas regarder comme authentique l'addition qu'on lit dans les manus-

Dei arguat, nisi animarum merita præcesserint. Si enim, inquit, hæc non ita accipimus, nec beneplacitum voluntatis Dei erit, nec in laudem gloriæ et gratiæ ejus, alios elegisse ante constitutionem mundi, ut essent sancti et immaculati, et haberent adoptionem per Jesum Christum; alios ultimæ conditioni, et poenis perpetuis destinasse.

« In laudem gloriæ gratiæ suæ, in qua gratificavit nos in dilecto. » Quæ laus, inquit, gloriæ gratiæ Dei est, alios gratificare in Christo, alios æternis præparare suppliciis; amare Jacob, antequam oriatur ex utero; odisse Esau priusquam digna odio perpetraret, nisi causæ præcesserint quæ justitiam Dei probent? Omnis ergo gratia quam consequimur in gloriam, et laudem ejus qui nos justificavit [*Ad.* gratificavit] in dilecto, hoc est, in Domino nostro, et Salvatore completur; quia absque sapientia, veritate, justitia, pace, redemptione, cæterisque virtutibus, nullum bonum intelligi potest. Nec putandum quod in Latinis codicibus habetur scriptum esse, « in dilecto filio suo, » sed simpliciter, « in dilecto; » et si quidem esset additum, « dilecto Dei, » vel « dilecto

crits latins « dans son Fils bien-aimé; » le texte véritable est simplement « dans son bien-aimé. » Si l'auteur sacré avait ajouté « dans le bien-aimé de Dieu, » ou « dans le bien-aimé du Père, » le sens naturel et admis de tous serait que Notre-Seigneur Jésus-Christ serait aimé du Père, mais nous n'aurions pas accordé une grande prérogative à sa nature de Fils, en disant qu'il est aimé comme le sont les autres créatures. En effet, l'auteur de la sagesse dit à Dieu : « Vous aimez tout ce qui est, et vous ne rejetez rien de tout ce que vous avez fait, car vous n'avez rien créé, rien établi avec haine » *Sag.* xi, 25. Si le texte portait : « par laquelle il nous a justifiés dans son bien-aimé par-dessus tous les autres, » tout scrupule disparaîtrait, parce que nous savons que les patriarches et les prophètes et tous les saints ont été aimés de Dieu. Mais comme nous lisons simplement et absolument « dans son bien-aimé, » il faut, pour avoir le vrai sens, sous-entendre : « par tous. » En effet, si Jésus-Christ, comme nous l'avons dit souvent, est la sagesse, la justice, la paix, la joie, la continence et toutes les autres vertus, ces noms seuls des vertus sont aimés de ceux qui ne veulent point les imiter, et il n'est point de scélérat si avéré qui ne dise qu'il aime la sagesse et la justice. De même que l'opinion de tous les hommes s'accorde à reconnaître que la substance de Dieu est divine, et qu'elle ne peut

être comprise par aucune intelligence, et qu'on tombe dans l'erreur en affirmant qu'elle est de telle et telle forme, ainsi tous aiment Jésus-Christ considéré comme la réunion de toutes les vertus, bien qu'un grand nombre ne puissent prouver par des faits ce qui est l'objet de leur affection. C'est le bien-aimé qu'Isaïe, je pense, avait en vue lorsqu'il disait : « Je chanterai à mon bien-aimé le cantique de son proche parent pour sa vigne » et l'auteur du psaume vingt-huitième : « Le Seigneur brisera les cèdres du Liban et les mettra en pièces comme le jeune taureau du Liban, ou comme le faon chéri de la licorne, » *Ps.* xxviii, 6.

« Dans lequel nous trouvons la rédemption par son sang, et la rémission de nos péchés. » On ne rachète que celui qui est captif, et qui, tombé au pouvoir de ses ennemis, a cessé d'être libre. C'est ainsi que nous sommes, dit-on, captifs en ce monde, asservis à des principautés, à des puissances qui font peser sur nous le joug de la servitude, et nous ne pouvons étendre les mains, ni lever les yeux au ciel, si un rédempteur ne vient nous délivrer. Mais quel est celui dont la puissance sera assez grande pour payer la rançon de tout l'univers? Jésus-Christ, Fils de Dieu, a donné son propre sang et après nous avoir arrachés de la servitude, nous a gratifiés de la liberté. En effet, si nous en croyons le récit des historiens pro-

Patris, » esset simplex intelligentia, et omnium opinione vulgata, quod Dominus noster Jesus Christus diligeretur a Patre; sed non magnum aliquid proprietati Filii concederemus, cum sic Filius diligeretur, ut cætera. Dicitur quippe ad Deum [*Ad.* eum]; « Diligis omnia, et nihil abjicis eorum quæ fecisti : Neque enim odio quid habens condidisti » *Sap.* xi, 23. Aut si esset oppositum, « in qua gratificavit nos in dilecto præ omnibus, » universus scrupulus fuisset ablati, quia et patriarchas et prophetas, et omnes sanctos viros scimus a Deo fuisse dilectos. Nunc vero in eo quod absolute locutus est, dicens : « in dilecto, » ita mihi intelligendum videtur, ut subaudiatur, « ab omnibus. » Si enim Christus, ut sæpe jam diximus, sapientia est, justitia, pax, gaudium, continentia, et cætera, hæc virtutum vocabula etiam hi qui sequi nequeunt diligunt, et nullus tam confessi sceleris est, ut non sapientiam et justitiam amare se dicat. Quomodo et de substantia Dei omnium hominum consentit opinio, quod divina sit, et nullius sensu facile comprehendatur, quod divina sit, et nullius sensu facile comprehendatur, errat vero unusquisque, dum talem, vel talem eam putat; ita et Christum, secundum id quod diversas

virtutes sonat, omnes diligunt, licet plures factis non possint probare quod diligunt. Iste est dilectus quem æstimo et in Isaïa significari : « Cantabo dilecto canticum dilecti vineæ meæ » *Isai.* v, 1; et : « Vineæ facta est dilecto; » et in vigesimo octavo psalmo : « Conteret Dominus cedros Libani, et comminet eas, ut vitulum Libani, et dilectus sicut filius unicornium » *Psal.* xxviii, 6.

« In quo habemus redemptionem per sanguinem ipsius, remissionem peccatorum. » Ille redimitur qui captivus est, et in hostium veniens potestatem liber esse desivit : ita et nos quidam dicunt in hoc mundo esse captivos, et sub principibus et potestatibus jugo servitutis teneri, nec ante vincas catenis explicare manus, et oculos sursum attollere, nisi redemptor advenerit. Sed quis iste, aiunt, tantus et talis, qui possit pretio suo totum orbem redimere? Jesus Christus Filius Dei proprium sanguinem dedit, et nos de servitute eripiens libertate donavit. Et revera si historiis gentilium credimus, quod Codrus, et Curtius, et Decius Mures pestilentias urbium, et famas, et bella suis mortibus represserint

fanés, Codrus, Curtius et des Décius Mures ont conjuré par leur mort, les pestes des villes, les famines et les guerres; combien plus devons-nous juger possible que le Fils de Dieu ait purifié par son sang, non pas une ville seulement, mais tout l'univers? Or, on peut entendre dans un double sens la chair et le sang de Jésus-Christ; ou la chair spirituelle et divine dont il a dit lui-même: « Ma chair est vraiment une nourriture et mon sang est vraiment un breuvage » *Jean* vi, 56; et encore: « Si vous ne mangez ma chair et ne buvez mon sang, vous n'aurez pas la vie éternelle. » *Ibid.* 54; ou bien la chair qui a été crucifiée, et le sang qui a été répandu par la lance du soldat. Conformément à cette division, on peut entendre la chair et le sang de deux manières. Dans les saints, la chair qui doit voir le salut de Dieu, et la chair et le sang qui ne peuvent posséder le royaume de Dieu. Une conséquence de notre rédemption par le sang de Jésus-Christ, c'est, ajoute l'Apôtre, que nous avons reçu la rémission de nos péchés. Car, si nous n'étions préalablement rachetés, c'est inutilement que nos péchés nous seraient pardonnés. Et nous ne pouvons recevoir le pardon de nos péchés, et cesser d'être esclaves, si le vainqueur, qui n'a

quanto magis hoc in Dei Filio possibile judicandum est, quod cruore suo, non urbem unam, sed totum purgarit orbem! Dupliciter vero sanguis Christi, et caro intelligitur, vel (1) spiritualis illa atque divina, de qua ipse dixit: « Caro mea vere est cibus, et sanguis meus vere est potus » *Joan.* vi, 56; et: « Nisi manducaveritis carnem meam, et sanguinem meum biberitis, non habebitis vitam æternam » *Ibid.*, 54; vel caro et sanguis, quæ crucifixa est, et qui militis effusus est lancea. Juxta hanc divisionem et in sanctis ejus diversitas sanguinis et carnis accipitur, ut alia sit caro quæ visura est salutare Dei; alia caro et sanguis quæ regnum Dei non queat possidere. Consequenter autem post redemptionem sanguinis Christi, remissionem accepisse scribimur peccatorum; quia nisi redempti fuerimus, frustra nobis peccata donantur. Nec ante veniam accipere possumus delictorum, et servi esse cessamus, nisi pretium pro nobis cruentus quondam victor acceperit.

(1) Divinam hic et spiritualement carnem Christi vocat Hieronymus, quia in sacramento Eucharistiæ divina virtute consecratur; spiritualis et invisibilis existit in eo; ac denique invisibiliter et spiritaliter sub specie visibili sumitur et manducatur. Quomvis autem his omnibus modis sit divina caro et spiritualis; vera tamen ac substantialis est juxta comperationem quam consequenter instituit idem Hieronymus, de diversitate sanguinis et carnis in homine Christiano. Marr. — Atque hoc rursus notatum ante nos Martianeæ, spiritualement abs Hieronymo carnem dici, quod in Eucharistiæ sacramento spiritualis, atque invisibilis sit, divina tomen et vera caro, ut ex ipso contextu liquet. Ed. Mig.

trionphé autrefois que par son sang, n'en reçoit la rançon.

« Selon les richesses de sa grâce qu'il a répandues sur nous avec abondance. » Celui qui comprend ces paroles de l'Écriture: « C'est par la grâce que vous avez été sauvés, et non par les œuvres » *Ephés.* ii, et les débiteurs de l'Évangile qui devaient cinquante ou cinquante deniers *Luc.* vi, et où nous voyons que celui à qui on remet davantage, aime aussi davantage, peut également comprendre que la grâce de Dieu s'est répandue sur nous avec abondance et selon l'étendue de ses richesses, surtout dans l'Église, qui a été formée des gentils, qui était étrangère aux alliances et aux promesses d'Israël par la chute duquel nous avons obtenu le salut. Quelle abondance de grâces dans saint Paul encore, et dans les autres saints dont il est dit: « Ne savez-vous pas que nous jugerons les anges? » *I Cor.* v, 3, et dans un autre endroit: « Que les anges désirent contempler » *Pier.* i, 12. et ailleurs: « Mon Père, faites que comme vous et moi nous sommes un, ainsi ils soient eux-mêmes un en nous, » *Jean.* xvii, 21. Les richesses de la grâce ne sont pas venues en vain pour celui qui selon la mesure de la fragilité humaine, s'efforce, travaille, se donne de la

« Secundum divitias gratiæ ejus qua [Al. quæ] abundavit in nobis. » Qui intelligit hoc quod dictum est: « Gratiæ estis salvati, et non ex operibus » *Ephés.* ii, et quinquaginta et quingentorum denariorum in Evangelio debitorem *Luc.* vii: quod qui plus dimittitur, plus diligit; iste potest scire quod secundum divitias suas Dei gratia abundavit in nobis; maxime in Ecclesia de gentibus congregata, quæ aliena fuit a testamento et promissionibus Israel, cujus delicto nos salutem consecuti sumus. Annon est magnitudo gratiarum in Paulo, et in cæteris sanctis, de quibus dicitur: « Nescitis quoniam Angelos judicabimus » *I Cor.* v, 3? et in alio loco: « In quem desiderat angeli considerare » *I Petr.* i, 12: et rursus: « Pater, da ut quomodo ego, et tu unum sumus, sic et ipsi in nobis unum sint » *Joan.* xvii, 21. Has divitias gratiarum ille in se non facit vacuas, qui quantum valet humana fragilitas, nititur, laborat, atque contendit, et cum Apostolo loquitur: « Gratiæ ejus in

peine et peut dire avec l'Apôtre: « sa grâce n'a pas été stérile en moi, » *I Cor.* xv. Mais pour celui qui oublie la grandeur du bienfait, et se laisse entraîner vers le mal, il réduit à la pauvreté la grâce de Dieu si riche et si abondante.

« Nous faisant connaître en toute sagesse et en toute prudence le mystère de sa volonté. » Les Stoiciens eux-mêmes, pensent que la sagesse et la prudence sont différentes et disent: La sagesse est la connaissance des choses divines et humaines, la prudence est la connaissance des choses humaines et mortelles seulement. D'après cette division nous pouvons dire que la sagesse a pour objet les choses invisibles et visibles, et la prudence les choses visibles seulement. On demande donc comment Dieu nous a fait connaître le mystère de sa volonté en toute sagesse et en toute prudence. Il nous faut d'abord entendre que le mystère de sa volonté, c'est notre rédemption par le sang de son Fils, et la rémission des péchés selon les richesses de sa grâce qui s'est répandue sur nous, il nous faut encore admettre qu'en croyant à la passion du Sauveur, (laquelle est une folie pour les incrédules), nous faisons profession de sagesse et de prudence. Ensuite, que par les Écritures il nous a fait connaître tous les mystères, comment il a créé d'abord le ciel et la terre, donné la forme, l'ordre, la disposition à tout ce qu'ils renferment; comment il a formé l'homme et rempli

me non fuit vacua » *I Cor.* 15. Qui vero beneficii magnitudinem non recordans, ad deteriora delabitur, in isto dives gratia Dei, et opulenta largitio paupertate tenuatur.

« In omni sapientia et prudentia notum nobis faciens mysterium voluntatis suæ. » Sapientiam et prudentiam esse diversas, Stoici quoque opinantur, dicentes: « Sapientia est rerum divinarum humanarumque cognitio; prudentia vero tantum mortalium. » Juxta hanc divisionem possumus sapientiam invisibilem, et visibilem accipere; prudentiam vero tantum visibilem. Quæritur itaque quomodo nobis Deus, in omni sapientia, et prudentia notum fecerit mysterium voluntatis suæ. Et quidem primum simpliciter accipiendum, quod mysterium voluntatis ejus, redemptio nostra sit, per sanguinem Filii ipsius, et remissio peccatorum, secundum divitias gratiæ ejus qua [Al. quæ] abundavit in nobis. Quod scilicet nos in Domini passione credentes (quæ est stultitia non credentibus) sapientiam possideamus atque prudentiam. Deinde quod per Scripturas suas nobis nota fecerit universa mysteria; quomodo primum cœlum,

le monde jusqu'à la passion de Jésus-Christ; comment les choses visibles nous aident à connaître les choses invisibles. Enfin, que les créatures qui sont sur la terre exigent elles-mêmes l'usage de la sagesse et de la prudence. Quel est en effet celui d'entre nous qui sait pourquoi les oiseaux sont suspendus dans les airs, et les poissons dans les fleuves, qu'est-ce qui met en mouvement les pieds de l'homme, et excite la fureur des bêtes féroces? Mais nous prévoyons une objection que va nous faire aussitôt un lecteur attentif. Si Paul avoue ne connaître qu'imparfaitement, ne prophétiser que d'une manière imparfaite, et ne voir que comme dans un miroir et sous des images obscures *I Cor.* xiii, comment le mystère de Dieu lui a-t-il été révélé et aux Éphésiens, en toute sagesse et en toute prudence? Nous sommes forcés par la nécessité de changer l'ordre suivant lequel on doit lire le texte de cette manière: « Selon le décret de sa volonté pour la louange et la gloire de sa grâce, par laquelle il nous a justifiés en son bien-aimé; dans lequel nous trouvons la rédemption par son sang, et la rémission de nos péchés selon les richesses de sa grâce qu'il a répandues sur nous avec abondance en toute sagesse et en toute prudence, et après avoir ainsi rattaché à ce qui précède ces paroles: « en toute sagesse et en toute prudence; » nous reprenons la suite: « Pour nous faire connaître

et terram machinatus sit, et omnia quæ intra ea sunt, fecerit, ordinavit atque distinxerit; ut plasmatus homo, et usque ad passionem Christi mundus impletus sit, quomodo ex visibilibus ea quæ sunt invisibilia cognoscantur. Ad extremum, quod etiam ea quæ in terra sunt, sapientia indigeant atque prudentia. Quotus enim quisque nostrum scit quid sit illud quod aves in aera suspendat, pisces in fluctibus, nec non hominum gressus promoveat, et rabiem incitet bestiarum? Sed qui diligens lector est, statim nobis illud opponet: Si ex parte cognoscit Paulus, et ex parte prophetat, et nunc videt per speculum in ænigmate *I Cor.* xiii, quomodo vel ipsi, vel Ephesii, in omni sapientia atque prudentia Dei mysterium revelatum est? Hac itaque necessitate compellimur mutare ordinem lectionis, et facere: « Secundum placitum voluntatis suæ, in laudem gloriæ gratiæ tuæ, in qua gratificavit nos in dilecto; in quo habemus redemptionem per sanguinem ipsius, remissionem peccatorum, secundum divitias gratiæ ejus, quæ abundavit in nobis in omni sapientia et prudentia, » ut cum hucusque distinxerimus, quo scilicet, « omni sapientia e